

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 96 (1951)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Brèves réflexions sur l'utilité et les limites d'une chronique militaire  
**Autor:** Rapp, Georges  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-348434>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

qu'il leur est difficile de procéder encore à la rédaction, au chiffage ou au transport des messages. Les hommes du renseignement y pourvoient.

\* \* \*

Ce petit exposé de nos moyens de transmission, limité encore par le maintien du secret, est loin d'avoir épuisé un sujet extrêmement vaste. Néanmoins ces lignes pourront peut-être aider à comprendre quelques-uns des problèmes qui se poseront certainement sur le champ de bataille.

Nous possédons désormais les moyens d'établir des liaisons rapides et sûres, à nous de les utiliser avec intelligence et bon sens.

Fribourg, 23.4.51.

Lt.-colonel DELAY

---

## Brèves réflexions sur l'utilité et les limites d'une chronique militaire

---

La polémique à propos de l'acquisition de chars semble close, à moins qu'elle ne subisse simplement une accalmie. Dès le début, elle nous a semblé intempestive et plus propre à ébranler la discipline dans l'armée qu'à éclairer efficacement le public sur la nécessité des sacrifices financiers qui lui sont demandés. La commission de défense nationale s'étant clairement prononcée en faveur de cette solution, il nous a paru que le devoir de tout citoyen-soldat, qu'il fût homme de rang ou, surtout, officier, était de s'y ranger loyalement, puisque le Conseil fédéral en prenait la responsabilité, et de ne plus tolérer de discussion publique que sur le seul aspect politique et financier du problème. En matière technique, la commission de défense nationale, organe purement militaire, doit être considérée par le citoyen astreint au service des armes, et,

nous le répétons, surtout, par l'officier dépositaire et responsable de la discipline en toutes occasions, comme une *autorité* aussi indiscutée que doit l'être, sous l'uniforme, celle du supérieur immédiat, à quelque échelon que ce soit dans la hiérarchie de l'armée. La discipline militaire est *une*. Toute exception risque d'ébranler l'édifice de la défense jusque dans ses fondements.

Si nous voulons éviter que nos milices ne dégèrent en garde nationale, tous les officiers doivent se plier à cette règle. Il est vrai que nous ne possédons pas de véritables experts de la guerre, au sens d'anciens combattants. Aucun de nos officiers généraux, responsables de l'instruction donnée aux cadres dans les cours d'état-major général et dans les écoles centrales, ne bénéficie certes d'expériences personnelles de guerre. Mais n'exagérons rien. A-t-on oublié que les vaincus de 1870 étaient presque tous d'anciens blédards aux héroïques états de service ? Et que dire de ceux de 1940 ? Où, en revanche, Bonaparte avait-il acquis ses expériences du champ de bataille avant de s'affirmer soudain et avec tant d'éclat comme chef de l'artillerie au siège de Toulon ? Et comme commandant en chef avant la campagne d'Italie ?

En réalité, c'est principalement *l'étude*, longuement et profondément mûrie, et une instruction du soldat fondée sur ses seules conclusions, qui font de bons chefs et une troupe solide. L'étude de ses propres expériences, si possible, mais aussi, et surtout, l'étude des expériences d'autrui. Les Allemands et les Américains à la veille de leur entrée en action en 1939 et en 1940 ont-ils pu pratiquer autrement ?

Le rôle d'un officier chargé d'une chronique militaire dans la presse quotidienne ne consiste donc pas à houspiller, sous le couvert de la liberté d'expression, un haut-commandement dont il conteste sans preuve la compétence dans le but de satisfaire on ne sait quelles rancunes personnelles ou quel secret désir de se faire valoir aux yeux d'un public mal informé. S'il est vraiment animé du désir de servir, sa tâche consistera à renseigner ses lecteurs sur le sens et l'opportunité

des changements en cours dans les forces armées du pays et d'aider l'autorité militaire supérieure, devant laquelle il s'incline librement sous l'uniforme, à accomplir sa tâche ingrate du temps de paix. Il pourra même anticiper sur les décisions que celle-ci s'apprête à soumettre à la ratification du pouvoir exécutif ou des Chambres, en attirant l'attention de ses lecteurs sur tels dangers que l'évolution politique et militaire du moment fait courir à la nation, si l'on n'y pare pas dans un délai raisonnable. Ce faisant, d'ailleurs, il prétend moins secouer l'apparente inertie de l'état-major général et du haut-commandement, dont l'activité continue échappe nécessairement aux vues du public, et souvent également aux yeux du chroniqueur lui-même, que de préparer l'opinion à l'exécution proche et rapide des mesures qui sont élaborées dans le silence.

La véritable actualité n'est d'ailleurs pas toujours celle que la presse crée en braquant ses projecteurs sur telle question ou tel événement. Ainsi des chars. Nous allons donc probablement en acquérir quelques centaines, peut-être beaucoup plus tôt qu'on ne s'y résigne généralement. Le renouvellement de notre aviation et le renforcement de notre D.C.A. s'accomplissent, d'autre part, à l'allure la plus rapide possible. Il n'en reste pas moins que notre défense antichars aux longues distances et la protection antiaérienne de nos ponts vont rester encore démunies pendant de nombreux mois. Si notre défense nationale est mise prochainement à l'épreuve, sommes-nous assurés de tirer le meilleur parti des moyens que nous possédons *actuellement* ? Voilà la seule et véritable actualité, dont chacun à son échelon, y compris les officiers-journalistes, devrait s'occuper plus activement au lieu de polémiquer avec ses supérieurs au mépris de toute éducation militaire et sans nulle efficacité. Elle exige modestie, zèle et don de soi, de préférence sous l'uniforme. C'est moins glorieux, mais plus utile.

Major GEORGES RAPP

---